



Carte de sejour pour pere d'un enfant étranger né en france

Par **polo59**, le **19/03/2011** à **08:27**

Bonjour,

je m'appelle polo et je suis Béninois entré en France sans visa en janvier 2010 mais j'ai eu un sauf conduit pour entrer sur le territoire français. J'avais fait une demande d'asile qui avait été rejetée. Aujourd'hui je suis père d'un enfant étranger né en France avec ma femme qui a une carte de séjour de 10 ans. Je vis avec ma femme depuis presque un an et elle a une fille qui est française dont je m'occupe. J'ai retiré un dossier de demande de carte de séjour Vie privée et familiale à la préfecture du nord. J'ai rempli tout le dossier que je suis allé déposer avec ma femme à la préfecture. J'ai eu un récépissé de 3 mois sans autorisation de travail.

Je voudrais savoir quel sera mon sort et s'il y a des gens qui ont été confrontés à une telle situation qu'ils me disent afin que je sache quoi faire pour avoir ma carte de séjour VPF